Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-212902100-20260720-DELIB20260702-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
Vendredi 10 juillet 2026
Date de publication :
Jeudi 23 juillet 2026

Membres :

En exercice :	*23*
Présents :	*21*
Votants :	*23**
Pour :	*23*
Abstention :	
Contre :	

Délibération N° :
2026 07 02

Le lundi vingt juillet deux mil vingt-six, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire

Etaient présents :
MIOSSEC Gilbert, BODERIOU Grégory, CRENN Nadia, LE SCANF David, MOIGNE Pascale, CADIOU Martial, LE GALL Gisèle, COMBOT Estelle, LE VERGE Hubert, BOULC'H Philippe, BOULAIRE Véronique, LENOIR Benoît, LE GALL Sandra, QUIVIGER Julien, CADIOU Nicolas, ROUE Maëlle, TREVIEN Laurence, KERRIOU Nolwenn, BRAS Philippe, GUILLERM Philippe, KERMOAL Morgane

Secrétaire de Séance : Véronique BOULAIRE

**Absents excusés* : Armelle PELHATRE (Pouvoir donné à Véronique BOULAIRE), Nicolas LERROL (Pouvoir donné à Grégory BODERIOU)

Objet : **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du vendredi cinq juin deux mil vingt-six**

Sur proposition de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal

APPROUVENT le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du vendredi cinq juin deux mil vingt-six.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi vingt juillet deux mil vingt-six.

Véronique Boulaire, Secrétaire de Séance

Gilbert Miossec, Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3, Contour de la Motte – 35044 Rennes Cédex – ou par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site wwwtelerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication